

L'  vous communique son énergie

Un champ photovoltaïque à Andenne

L'AIEG, le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité sur les communes de Andenne, Gesves, Ohey, Rumes et Viroinval, voit en ce mois de septembre 2020 un de ses importants projets sorti de terre.

En septembre 2019, sur proposition du Président, Monsieur Vincent SAMPAOLI et du Directeur général, Guy DELEUZE, le Conseil d'Administration de l'AIEG a décidé de mettre en œuvre un champ photovoltaïque en tenant compte de l'impact **écologique** de ce projet, sans aucun polluant direct et avec un visuel extrêmement limité.

Le décret du 11 mai 2018 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité permet en effet au « *gestionnaire de réseau de distribution de réaliser des activités de production d'électricité de sources d'énergie renouvelable. L'électricité ainsi produite est exclusivement utilisée afin d'alimenter ses propres installations, pour compenser ses pertes de réseau et pour fournir les clients finals dans le cas prévu par le présent décret* ».

Le premier champ photovoltaïque de l'AIEG est installé à Andenne, sur un terrain impropre à l'agriculture et non exploité pour un autre usage.



L'installation compte **1400 panneaux photovoltaïques** de fabrication européenne, montés sur une parcelle de terrain d'un hectare situé rue du Bois d'Axhelet au lieu-dit « Sur les Communes » à Andenne. Ce champ solaire produira plus de 450.000 kWh par an !



La parcelle exploitée, rue Bois d’Axhelet, est idéalement située puisqu’elle jouxte une cabine divisionnaire de l’AIEG, réduisant ainsi à un niveau quasi nul les pertes d’énergie.



Ce projet, qui répond parfaitement aux limites fixées par le décret précité, pourrait être élargi à d’autres communes. De nouveaux champs pourraient ainsi se développer et ce, sans jamais dépasser la pointe maximum mesurée par quart d’heure, les pertes et la fourniture aux clients sociaux.

A moyen terme, la production des panneaux solaires permettra à l’AIEG de diminuer ses coûts sachant que le volume d’énergie acheté au fournisseur d’énergie, désigné dans le cadre d’un marché public pour la compensation de ses pertes, sera réduite.



Cette initiative, outre son inscription dans une démarche de transition écologique et énergétique, devrait encore réduire le tarif de distribution de l’AIEG. Une plus-value supplémentaire pour les communes desservies par l’intercommunale namuroise et leurs consommateurs quand on sait qu’actuellement, l’AIEG pratique déjà le tarif le plus bas de Wallonie.



Compte tenu du contexte lié au coronavirus, il n'est pas prévu d'inauguration de ce site.

Nous nous tenons par contre bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions et une éventuelle visite.

Contact : Monsieur Guy Deleuze

☎ : 085/31.04.51

✉ : guy.deleuze@aieg.be